

Image not found or type unknown



redressement par la msa des cotisations retraites des salariés

Par roulie, le **27/02/2009** à **11:26**

Bonjour,

Depuis peu toutes les agriculteurs ont reçu un avis de redressement de cotisation a payer remontant sur de nombreuses années en arrières (voire 15ans dans certains cas), est il normal que la MSA réclame ces cotisations vieilleses dues au fait de l'embauches de travailleurs étrangers occasionnel déclaré à la MSA il y a des années en arrières? Les déclarations ayant été faites la MSA ne peut elle etre tenue pour responsable si elle n'a pas appelé ces cotisations dans les temps? Et au vu su fait que ce sois des travailleurs étranger pourquoi devrions nous payer les cotisations vieilleses car ils ne toucheront pas de retraites?! (car beaucoup sont embauché pour moins d'un mois!)

Merci beaucoup,